



NAT'ALSACE

Le lien des Naturistes Alsaciens

NATURISME en ALSACE
CRA-FFN

Maison des Associations
1A Place des Orphelins
67000 STRASBOURG
Mail: info@cra-ffn.fr
Fax: 08 70 73 36 29

Conseil Régional d'Alsace de la Fédération Française de Naturisme

Année 2008 - numéro 26

Septembre 2008

Dans ce numéro :

Le mot du président	1
Marche d'automne Club Solaris	2
Tournoi interclubs de pétanque à Réguisheim.	3
Tri: bon pour la pla- nète. TRIBUNE LIBRE.	4
TRIBUNE LIBRE.	5
Reconnaissance na- turiste mondiale	6
Visite du VP FFN au CGA.	7
Coordonnées régio-	8

Le mot du président.

Chers Amis naturistes.

Je tiens beaucoup à ce que chaque numéro de notre bulletin régional comporte son sujet de réflexion. Après la randonnée nue qui a suscité quelques réactions (voir tribune libre), nous continuons notre réflexion sur les difficultés des célibataires à voyager dans le monde naturiste. Il ne faut pas se voiler la face, ceci est un sujet très préoccupant car notre monde moderne fait que de plus en plus d'hommes et de femmes choisissent de vivre seuls. Que les choses soient claires, nous n'ouvrons pas un débat sur des personnes seules qui par intérêt ou déviance souhaitent adhérer à nos clubs, celles-ci doivent être écartées du monde naturiste, mais à toutes celles et ceux qui ont des difficultés à intégrer nos structures régionales ou nationales pour la seule raison qu'ils ont fait un choix de vie qui peut être le célibat ou autre.

La « vente » d'adhésions individuelles par nos instances régionales, nationales et internationales y est peut-être pour une part responsable? Le débat est ouvert et la question est posée: devons nous régionalement être une nouvelle fois des pionniers en réalisant un passeport clairement identifié? Si oui, comment gérer et comment financer son coût? L'édition d'une carte spécifique ou d'un passeport naturiste est un dossier de plus à l'heure où le fichage « EDVIGE » fait débat! Les naturistes l'accepteront-ils? Mais en revanche n'assurerait-il pas une sécurité identitaire au naturiste de club, car rappelons le, presque la totalité des centres de vacances français n'exige plus la licence naturiste (sauf les 2 CHM et La Génèse).

Le débat est ouvert, je compte sur vous pour nous donner vos réactions par courrier ou mail (voir coordonnées en page 8).
Jean Claude D.

RAPPEL: TOURNOI DE PETANQUE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2008 au CS Mulhouse à REGUISHEIM (voir affiche page 3).

Dates à retenir

- 14 septembre 2008 : Tournoi de pétanque au CS Mulhouse)
- 21 septembre 2008 : Sortie Champignons
- 5 octobre 2008: journée vin nouveau au CGA
- 11 octobre 2008: soirée vin nouveau au CS Mulhouse
- 12 octobre 2008: marche Solaris (inscription avant le 5/10/2008)
- Février 2009: AG de notre association régionale (date à confirmer)

MARCHE D'AUTOMNE DU CLUB SOLARIS, le dimanche 12 octobre 2008.

Sortie organisée par le club Nature Solaris et ouverte à toutes et tous.

Rendez-vous à 11 heures 15 à DURLINGSDORF (Haut Rhin).

Accès au point de départ: par l'autoroute A35, sortie SAINT LOUIS-ALTKIRCH, après l'aéroport.

A la sortie, tournez à gauche direction HESINGUE, traversée de Hésingue, direction FERRETTE par la RD 473, à l'entrée de Ferrette, tournez à droite vers Vieux FERRETTE, continuez vers KOESTLACH, MOERNACH, enfin DURLINGSDORF. Au centre du village, à gauche sur une petite place, prendre la direction de WINCKEL, RD 7. Le stationnement se fera à la sortie du village à gauche sur une petite place (réf. Carte Michelin n° 315 pli 12)

- Durée de la marche: 4H30, sans les pauses déjeuner et autres
- Distance: 13 km environ, sans grande difficulté
- Dénivelé: 250 mètres

Randonnée de toute beauté dans la verdure du Jura Alsacien, avec alternance de forêts et prairies.

Bonnes chaussures de marche, imperméable ou parapluie au cas où!

Repas et boissons tirés du sac, pause déjeuner prévue vers 13H.

Après la marche, pour ceux qui le souhaitent, nous nous retrouverons au terrain de Solaris pour un repas en commun, prévoir 12 € par adulte tout compris.

Inscription pour le repas avant le 7 octobre 2008

- auprès d'Agnès ou Jean Paul tél.: 03 89 26 25 08
- Auprès de Jean Claude (pour les Bas-Rhinois, afin de se regrouper pour le voyage) tél.: 06 67 17 16 35 ou mail: info@cra-ffn.fr

Sortie champignons le dimanche 21 octobre 2008.

Les membres des clubs inscrits en 2007 ont été recontacté pour cette sortie. Toutes et tous, ou presque, ont reconduit leur participation . Il ne sera malheureusement pas possible d'ouvrir plus largement la participation, le deuxième guide envisagé n'ayant plus donné signe d'intérêt.

Les participants seront informés individuellement.

Info club: Les Naturistes d'Alsace.

Naturisme en Alsace tient à féliciter Bertrand CHEVALLIER-APPERT pour sa nomination au poste de président des Naturistes d'Alsace en remplacement d'Yvonne MULLER-LIEHR. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'association régionale.

CLUB DU SOLEIL MULHOUSE

Grand tournoi régional de Pétanque

DOUBLETTE FORMEE

Inscription sur place à partir de 9H

Repas tiré du sac.

De nombreux lots aux participants

Inscription sur place à partir de 9H

Repas tiré du sac.

De nombreux lots aux participants

Alsace: tri des déchets au CGA, bon pour la planète.

Les membres ou les passagers de notre camping associatif sont souvent désemparés lorsqu'ils arrivent dans la zone « déchets » du CGA, mais vite leur attention est attirée par le nombre important de containers ou bacs et des explications sous forme de petits schémas bien plus explicites que du texte en différentes langues les rassurent. Les naturistes étant pour une grande majorité très protecteurs de la nature (pas tous malheureusement), les membres du comité sous l'impulsion de quelques uns d'entre eux, ont réalisé cet ensemble où sa partie classique de containers:

- ordures ménagères et diverses
- verres
- papiers
- plastiques

est complétée par d'autres containers ou bacs:

- métal (boîtes soda, bière, etc. et capsules)
- bouchons plastiques
- bouchons liège
- piles



Comment faire mieux pour inciter toutes et tous à concourir à une protection de la nature toujours plus nécessaire. Ce tri ne serait rien sans le travail de Robert qui chaque semaine (ou dès que les containers sont pleins) enlève ces déchets et les porte à la déchèterie municipale. Ce système a aussi eu un effet non négligeable sur les charges du club: la taxe d'ordures ménagères a été divisée par deux en cinq ans!

Un exemple à suivre pour de réelles économies et le bien de tous, mais c'est la volonté et le travail bénévole des membres qui permet au CGA d'être toujours en parfaite symbiose entre « naturisme et écologie ».

Jacques D.

Tribune libre ou commentaires suite à l'article: « Réflexions quant à l'opportunité de faire "avancer la loi " par Maître Hervé BEGEOT avocat et président de l'A.N.S.A.B. »

Cette rubrique est le lieu d'échanges sur les différents sujets que nous vous proposons ces réactions ou commentaires. Ils n'engagent que leur auteur, mais souvent sont le reflet d'idées largement majoritaires dans notre région. Un grand merci à ceux qui ont bien voulu ouvrir le débat.

- 1ère réaction:

Pour aller dans le sens du propos d'Hervé, je tenais à ajouter que les dérives de la randonnée nue sont faciles à suivre sur le site www.vivrenu.com.

J'ai moi-même participé dans les Vosges à un week-end de randonnée nue, cette expérience fut déterminante pour condamner cette pratique.

Il y avait des gens de tous les horizons, la grande majorité non affiliée à la FFN. J'ai constaté qu'il y avait de vrais exhibitionnistes qui sous prétexte de photos ou vidéos "naturistes" s'amusaient à provoquer les rencontres avec les simples randonneurs et les familles en sortie piquenique. Il y eut des altercations avec ces familles et un couple de la région parisienne que l'on retrouve sur toutes les photos et vidéos les plus provocatrices: nu sur les Champs Élysées à Paris, sur les ponts d'autoroutes...si ce n'est pas de la provocation cela, il faut qu'on m'explique!

Tout cela conduit à la confusion et au désordre.

La seule issue pour nous, c'est la promotion du naturisme authentique. C'est la présentation de nos activités aux autorités politiques et administratives, afin de nouer des liens indispensables à notre survie et j'espère à notre développement.

BCA

- 2ème réaction:

Je viens de recevoir le numéro 119 de la Vie au Soleil qui illustre mon propos hostile à la randonnée nue et aux dérives exhibitionnistes.

Tout d'abord dans la rubrique "courrier" la lettre de Jean Letellier du CS Montagne qui explique la saine possibilité de randonnée nue sans que cela soit une fin en soi et en prenant toutes les précautions pour ne pas gêner les autres. C'est la voie à suivre.

Ensuite page "actualités" le titre malheureux de "ludique " pour décrire la séance photo aux Champs Elysées que j'évoquais dans ma précédente intervention.

Page suivante dans "actualités régions" le portrait de la présidente de XXXX qui avec son compagnon J....., sont de tous les plans les plus provocateurs.

C'est ce couple qui s'était fait remarqué dans la sortie randonnée nue dans les Vosges pour ses excès.

Affaire à suivre, qui conduira les intéressés devant les tribunaux sous peu, en espérant qu'ils n'entraînent pas la FFN.

Autre réaction:

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le texte de notre ami Maître Hervé Bégeot envoyé à la FFN et publié dans le numéro 25 de NAT ALSACE au sujet de l'évolution de la loi pour la pratique du naturisme.

Ce document est précieux car Hervé s'exprime à la fois en homme de loi professionnel, naturiste engagé et expérimenté tout en affirmant son attachement sans réserve à notre éthique. Sur le fond, je ne peux que le rejoindre sur ses réflexions, en y apportant toutefois quelques nuances.

Si la FFN essaie d'amener le législateur à davantage de flexibilité par rapport à des personnes pratiquant le naturisme en des lieux isolés et en y prenant en leur âme et conscience toutes les précautions de ne pas choquer autrui, je ne pense pas qu'elle appuie l'attitude du type "la nudité quand je veux, où je veux, si je veux". Qu'elle tente d'obtenir la reconnaissance officielle de nouveaux sites publics et tout au moins le maintien de ceux déjà couverts par des arrêtés des autorités me paraît relever de ses attributions, à noter qu'en ces endroits, les arrêtés en notre faveur ont généralement suivi une situation de fait. Il est surtout nécessaire que les pouvoirs publics nous soutiennent dans notre action d'y faire régner l'ordre et que la presse transmette correctement l'information.

En Espagne, pays latin, aucun texte n'interdit la nudité en public. Les rédacteurs du droit pénal ne semblent pas avoir imaginé que cela puisse être possible et beaucoup d'usagers de plages utilisent aujourd'hui ce vide juridique. Ce n'est pas pour autant qu'en Espagne chacun se promène nu n'importe où. Les usages et le bon sens sont régulateurs en eux-mêmes.

Pour ma part je m'élève davantage contre la nudité imbécile, même si elle est légale. Exemple: après la stupide expérience des vols nus proposés par le tour-opérateur Castaways entre la Floride et la côte mexicaine, un service semblable est à présent en vente en Allemagne pour des vols d'une heure entre Erfurt et la côte de la Baltique, c'est-à-dire que les passagers sont nus sur leur siège pendant la demie heure où l'avion est en plein vol. C'est privé, cela se passe entre adultes consentants avec réciprocité assurée, c'est juridiquement inattaquable. Mais je pense que la publicité d'un tel produit est pour nous bien plus contre-productive que la diffusion d'une nouvelle relatant la verbalisation de personnes surprises nues dans un lieu retiré dans la nature.

Tout est relatif!

Charles Obergfell

Reconnaissance naturiste mondiale: avis de Bertrand Chevallier-Appert, président du club « Les Naturistes d'Alsace »

Cet été, j'ai eu l'occasion de découvrir le terrain du Club Naturiste de Besançon. C'est un joli endroit en pleine forêt avec piscine et l'accueil est chaleureux : tout va bien ; cependant mon arrivée provoqua un moment de doute et de malaise parmi les membres chargés de l'accueil, en effet, j'étais un homme seul inconnu et de plus étranger à la région.

La remise de ma carte de club avec les vignettes de la FFN ont dissipé leur crainte.

Je voyage beaucoup à travers le monde naturiste et ressens à chaque fois ce doute face au célibataire masculin que je suis.

Plusieurs réflexions me sont venues à l'esprit : les personnes chargées de l'accueil n'avaient jamais vu la carte de mon club, je peux donc créer ma propre carte de club avec une identité fantaisiste. Comment comprendre une carte de club d'un pays étranger, si on ne comprend pas la langue ?

Les vignettes FFN/FNI sont relativement faciles à falsifier, rien n'empêche de passer incognito et de tromper son monde.

Cet été aussi, j'ai appris que le camping Oltra du Cap d'Agde avait été autorisé par la CNIL *a créer un fichier des personnes indésirables.

Ce fichier pourrait être développé au sein de la FNI afin de créer une base mondiale de données, consultable par les clubs et les centres de vacances, l'internet sécurisé étant le meilleur moyen de généraliser ce système de contrôle instantané.

L'inscription d'une personne sur la liste rouge des naturistes indésirables devra être justifiée et validée par le président du club, contresignée par deux membres du comité ou du directeur pour les centres de vacances.

La personne inscrite serait avertie et aurait la possibilité de contester la décision et de se défendre devant un jury fédéral.

Pour continuer la réflexion sur les personnes indésirables, les célibataires et plus généralement pour authentifier les naturistes, je serai favorable à la création d'un vrai **passport naturiste international**, officialisé et géré par la FNI.

Ce passeport existe dans de nombreux sports afin de valider des compétences ou des expériences par exemple en parachutisme ou en plongée subaquatique. C'est pour le détenteur un magnifique document chargé de souvenirs et un moyen de reconnaissance pour les clubs.

Sur la forme, ce passeport naturiste devrait ressembler à celui qui sert en douane (multilingue, photo, numéroté à chaque page, identité complète sous feuille plastifiée autocollante et une quarantaine de pages pour inscrire les dates de passage en club ou centre et le tampon.)

En cas de soucis, un club ou centre pourra refuser de tamponner le passeport et pourra en plus demander l'inscription de la personne sur le fichier mondial, la fameuse liste rouge de la FNI.

Cette opération ne coûterait rien car serait financée par la vente de ce document.

La mise en place de ce passeport viager aurait l'avantage de :

- Renforcer les pouvoirs de la FNI,
- Conforter les célibataires dans leur possibilité de voyager dans le monde naturiste,
- Rassurer les personnes chargées de l'accueil
- Créer un sentiment d'appartenir à une communauté identifiée
- Créer une source de souvenirs, que l'on aurait plaisir à montrer.

*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Bref séjour en Suisse d'Alsace de Roger Viola, Vice-président de la FFN et responsable sports de la INF-FNI.



Tous les naturistes qui ont participé à une rencontre internationale sportive connaissent Roger Viola. Quand il n'est pas en train de s'occuper du bon déroulement d'une activité ou d'y participer lui-même, chacun sait que repérer son camping-car est l'une des pistes possibles pour le trouver. Une autre, plus sympathique, est de se laisser guider par Andrée, son épouse, qui l'accompagne fidèlement dans la plupart des voyages liés à son rôle de responsable des événements sportifs qu'il organise pour la Fédération Naturiste Internationale.

Cette année, à la fin du mois de juillet et début août, Roger était chargé de représenter la INF-FNI en Allemagne, au Rosenfelder Strand, au bord de la Baltique où le DFK, notre fédération voisine, a mis en place une grande manifestation familiale ouverte aussi à tous les naturistes licenciés des autres pays. Pour s'y rendre depuis la Lorraine où il réside, il a pris l'option de passer par l'Alsace. Ce n'était pas le chemin le plus direct, mais il a estimé que l'amitié qui s'est tissée entre nous au cours de nos missions communes d'une part, et le souhait de rencontrer des naturistes d'une région limitrophe d'autre part, valaient bien un petit détour. Les trois jours dont il disposait ne suffisaient bien sûr pas à un séjour de détente dans tous les lieux naturistes alsaciens. Il s'installera cette fois-ci au CGA à Wasselonne, sa fibre de Vice-président de la FFN laissant prévoir qu'il visitera nos autres clubs au cours d'un autre voyage.



Andrée et Roger sont arrivés devant le portail du CGA dans leur camping-car l'après-midi très couvert du 22 juillet. Après les trois coups de klaxon d'usage, ils ont été agréablement surpris d'être accueillis par David, un jeune membre du club assurant le service cette semaine-là; il leur apparaissait peu courant que de jeunes naturistes soient prêts à accepter ce travail. Leur installation n'a duré que quelques minutes, d'autant plus qu'Andrée connaissait les lieux, elle avait accompagné en avril 2007 les membres lorrains du CS Nature qui y avait tenu son assemblée générale. Mais à cette période printanière, il faisait beau et chaud tandis qu'en ce jour de juillet, la température était peu en adéquation avec la saison estivale. Alors Marlène et moi leur avons fait connaître certains sites du massif vosgien dans l'espoir que les jours suivants allaient être plus ensoleillés.

Le sourire et la silhouette bien connue de Roger Viola

C'est ce qui s'est effectivement produit le lendemain, mais le matin, la fraîcheur s'accordait mieux avec l'un des circuits pédestres hebdomadaires organisés par Jean-Claude, notre Président de Région, à l'intention de tous les vacanciers séjournant sur le terrain. Roger s'est joint au groupe d'une dizaine de personnes intéressées par cette marche à travers les forêts, cascades, ruines de châteaux et autres sites s'inscrivant dans ce territoire désigné localement sous le vocable de "Suisse d'Alsace", appellation se rapportant au passé historique de la région mais qui serait (suite de l'article page 8)

(suite de la page 7)

surfaite au regard du relief, même si les paysages ne manquent pas de charme. Cela dit, nos amis néerlandais, qui constituent généralement une bonne moitié de ces groupes et habitués dans leur pays à une topographie plane, apprécient ces dénivellations pas trop difficiles. L'après-midi, la chaleur s'est enfin installée, ce qui a offert à Andrée et à Roger l'occasion de s'intégrer à un autre groupe, celui des habitués joueurs de pétanque. Comme toujours, ces jeux ont été animés et notre couple qui forme une doublette plus vraiment débutante a néanmoins enregistré avec le sourire les instructions de jeu de l'un ou l'autre de nos joueurs se sentant plus chevronnés. Le plus important était préservé: la cordialité de l'ambiance naturaliste qui s'est du reste vérifiée aussi le lendemain où les jeux ont repris dans les mêmes conditions.

Peu performants à la pétanque, Marlène et moi, nous n'y avons pas participé et nous avons passé nos soirées avec Andrée et Roger, jamais à court de sujets de réflexion, qu'ils soient personnels, généraux ou plus spécifiquement articulés autour de la situation et du devenir de notre mouvement.

Andrée et Roger ont repris la route le 25 juillet en direction de l'Allemagne. Les messages et entretiens téléphoniques que j'ai pu avoir avec eux par la suite ont chaque fois reflété leur satisfaction sur leur passage en Alsace. Quant à nous, nous leur adressons la même pensée qu'aux autres vacanciers: revenez bientôt!

Charles Obergfell

Les associations naturalistes en Alsace

Bas-Rhin

A.N.S.A.B.	8, rue Mercière	
67000 STRASBOURG	Tél. 03.88.14.11.14	
Centre Gymnique d'Alsace	6, rue des Pommiers	
67310 Wasselonne	Tél. 03.88.87.17.64	Email: cga@cra-ffn.fr
Les Naturalistes d'Alsace	Pôle associatif	11 allée François Mitterrand
67400 Illkirch Graffenstaden	Tél. 03.88.65.12.13	Email: natalsace@wanadoo.fr

Haut-Rhin

Club du Soleil de Mulhouse	BP 5	
68890 Réguisheim	Tél. 03.89.81.77.35	Email: Csmulhouse@aol.com
Club Nature Solaris	5, rue du Stade	
68490 Ottmarsheim	Tél. 03.89.26.25.08	

NATURISME en ALSACE
CRA-FFN
Maison des Associations
1A Place des Orphelins
67000 STRASBOURG
Mail: info@cra-ffn.fr
Fax: 08 70 73 36 29

Retrouvez-nous sur le
web:
www.cra-ffn.fr

La reproduction même partielle,
des articles, illustrations et
photographies de notre bulletin
d'informations est soumise à notre
autorisation écrite préalable.